

Feu d'artifice AMBOISE : changement de lieu



A la demande de la Préfecture d'Indre-et-Loire, cette année le feu d'artifice d'Amboise sera tiré le dimanche 14 juillet à 23h depuis le terrain de football n°5 situé au centre de l'Île d'Or.

Il ne sera plus visible depuis la plage de Nazelles-Négron.

- Dimanche 14 juillet, dès 19h le site sera ouvert au public avec un dispositif de contrôle pour assurer la sécurité des spectateurs dans le cadre du plan Vigipirate « urgence attentat ».
- Dimanche 14 juillet, le stationnement et la circulation seront interdits dès 13h sur toute la partie Est de l'Île d'Or ; une grande affluence est attendue, il est fortement conseillé d'arriver très tôt (à partir de 19h) sur l'Île d'Or afin de pouvoir pleinement profiter du feu d'artifice.
- Les ponts Maréchal Leclerc seront fermés à la circulation de 19h à 02h.
- Référence arrêté municipal n°24-AT-0166

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr